

Le Temps



Le Temps. 1931-07-22.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 .

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'ATMOSPHÈRE BRITANNIQUE

S'est-il trouvé; sous la coupole des cieux, un économiste qui ait cru que l'intervention dramatique du président Hoover et l'octroi difficile d'un bref ajournement, la panique véhémente des financiers anglo-américains et la publicité mondiale faite à la débâcle allemande su'ilraient à enrayer la faillite du mark et à élargir les ouvertures de crédit? Je ne le crois pas. Mais s'il existe, ses espoirs auront été d'une automnale brièveté.

Pour assurer celte restauration du Reich, que Wall Street et la Cité persistent à considérer comme plus nécessaire à leur prospérité que le redressement de l'Est et de l'Ouest européens, il fallait ne pas déclencher ces forces psychologiques, qui balaient chèques et billets, telles des feuilles tourbillonnant au vent d'orage. Il fallait démobiliser les bandes d'Hitler et raccrocher les Casques d'Acier. Il fallait ajourner le cuirasse nouveau et ne point le baptiser Alsace-Lorraine. Il fallait ne pas accorder aux genéraux de cinquante ans des retraites de princes publics des marchés sans limites. Il fallait se les crédits étrangers et sur le-terrain russe réal'effort d'Union européenne et rengainer l'arme de l'Anschluss économique. Il fallait, enfin, dans cette atmosphère ainsi chargée d'orage, ne pas faire éclater le coup de tonnerre d'une a pu ralentir les progrès, mais n'a pas réduit bres de l'Union nationale des combattants, qui sirène d'alarme et d'une sommation sans aver- les réserves de l'épargne.

La panique est maintenant lâchée. Qu'on le veuille ou non, tôt ou tard, c'est tout le débat sur réparations et dettes qui sera rouvert avec la collaboration officielle du créancier américain. Arbitrage impérieux. Débats agités. Solutions obscures. Impossible, pour la France de sortir de cette nouvelle impasse, sans sacrifices excessifs et avec un prestige intact, si elle reste isolée et si elle est manœuvrée.

Tout naturellement, la pensée se reporte vers le peuple qui s'est révélé, dans la guerre, comme l'appui le plus efficace et dans la paix comme le collaborateur le plus intermittent. Quelle est, en juillet 1931, l'atmosphère en pleine crise. Certes, le déficit ainsi ouvert franco-britannique? Mais cette question en présuppose une autre : quelle est l'atmosphère britannique?

ce qu'il était, avec ses vertus, comme avec ses | des prix de revient doit être réalisée : elle ne tares. La guerre le vieillit. Elle ne change pas | peut l'être que dans les limites étroites d'un davantage un peuple. Il demeure ce qu'il était, avec ses aptitudes, comme avec ses infériorités. La guerre accentue seulement les traits essentiels de la figure nationale.

Ces formules reviennent sous ma plume, pour résumer mes impressions au retour d'outre-Manche. L'Angleterre n'est pas mourante : elle vit. L'Angleterre n'est pas déchue : elle continue. Mais, dans cette évolution normale et dans cette adaptation permanente, dont la guerre et la paix ont, à la fois, accru l'urgence et les difficultés, le peuple britannique paraît trahir plus d'angoisse, d'hésitations et de lenteur, que son voisin d'outre-Manche. Les deux gares maritimes de Douvres et de Calais, l'une avec ses bois salis et son hall étriqué, ses wagons étroits et bas, ses machines vieillies et essoufflées; l'autre avec ses briques claires et sa large verrière, ses wagons hauts et vastes, ses locomotives neuves et géantes, restent une vision symbolique. L'Angleterre fléchit sous le poids de l'outillage industriel à rénover, de l'armature impériale à revisser, des charges sociales à liquider. Il faudrait du temps. Or, l'heure presse. Il faudrait une élite. Or, cette élite, librement incorporée dans son armée volontaire, plus qu'aucun autre belligérant, - et un Français ne saurait jamais l'oublier, - la Grande-Bretagne l'a sacrifiée dans les plaines des Flandres et sur les falaises des Dardanelles.

Sa terre est de moins en moins cultivée. Tout l'effort tenté par les services publics et par l'initiative privée, pendant la guerre, pour eu-

raver ce déclin, a échoué. Entre Douvres et Londres, je n'ai pas longé imesses qu'il à souscrites. deux champs de céréales. Malgré les statistiques, il ne m'a pas semblé que les cultures fruitières ou maraîchères, l'élevage ou les poulaillers aient progressé. Par delà Londres, ce n'est que dans un rayon de soixante-dix kilostatistiques confirment la vision du passant, effort est incertain. La crise continue. Jamais il n'a été semé moins de ble qu'en 1929. Une réduction en un an de 64,000 hectares ramène la superficie des terres arables à 3 millions 978,000 hectares, tandis que celle des prairies permanentes passe à 6,195,600. En dix ans, 800,000 hectares ont été perdus pour la charrue et 75,000 travailleurs pour la culture. En Angleterre et Galles, la vie rurale n'est plus le lot que de 20 0/0 de la population. La moitié loge dans des bourgs de plus de 50,000 âmes et un quart dans treize villes de plus de 250,000 habitants. Et dans cette Cité insulaire désormais orientée vers le sud, coupée de parcs mamelonnés et de quelques cultures, une masse de 8,202,000 âmes, - le cinquième des Anglo-Gallois : Londres.

Cette population urbaine et féminine (1) a, de plus en plus, l'apparence classe moyenne. Il y eut un temps, où les différences entre les foules de Londres et les foules de Paris frappaient l'étranger : moins d'égalité bourgeoise. Plus de luxe en haut et plus de misère en bas. Impossible, aujourd'hui, de n'être pas frappé par l'embourgeoisement parallèle de la masse et de l'élite.

(1) D'après le même recensement 1931, 1,087 a females » contre 1,000 « males », au lieu de 1,068 « females » pendant la période d'avant-guerre.

hôtels sont rasés, vides ou morcelés. Leurs pro- tations pacifiques

Mais, d'autre part, la limitation des nais-Plus d'égalité.

des affaires, a nivelé par en haut.

Les chiffres confirment cet embourgeoisement, que révèlent l'aisance apparente des foules et l'élégance continentale des fem-

mes (2). Deux suffiront. Lorsque Philip Snowden déposa son projet de taxe foncière, travaillistes et radicaux ne se tinrent pas de joie à la pensée de resserrer le carcan des landlords - quelques ducs et marquis. Mais, du jour où la trésorerie leur apprit que le fisc devrait procéder à l'évaluation de douze ou treize millions de cotes, ce fut

une stupeur, et les amendements de pleuvoir. et ne point ouvrir aux entrepreneurs de travaux | La fortune totale de la petite épargne, qui, en 1913 et 1914, atteignait treize et quatorze garder, sur le terrain financier, d'immobiliser | milliards de francs or, était, en 1928 et 1929, évaluée à quarante-huit et cinquante milliards liser le front occidental. Il fallait poursuivre de francs or - 240 et 250 milliards de francs papier. Et, après enquête, l'Economist et le Times sont d'accord pour reconnaître que, même dans le Lancashire, la crise du chômage

> Cette Angleterre urbaine et embourgeoisée est prise dans l'engrenage douloureux d'une transformation économique. Je dis « transformation », et non « déclin ».

Loin de moi la pensée de démentir des chiffres évidents. De 1913 à 1930, la population britannique augmente de 8 0/0, mais le volume de ses exportations baisse de 30 0/0, alors que le commerce du monde augmente de 25 0/0. Or, une population de citadins et de classes moyennes ne peut vivre ni de son sol, ni de ses rentes. Sans doute, les trois industries les plus anciennes et les plus exportatrices, textile, métallurgique et houillère, sont dans la balance nationale des comptes doit être comblé par les coupons des placements étrangers et par les bénéfices de fabrications La guerre ne change pas un homme. Il reste nouvelles. J'entends bien que la compression niveau confortable de la vie nationale. Sans doute, cette évolution dramatique implique un bouleversement dans l'outillage, les méthodes et jusque dans la nature de la production bri- | britannique

Mais comment ne pas constater que cette transformation est en voie de réalisation? L'organisme économique est un organisme vivant. Ses capacités de résistance n'ont d'égale

que sa force d'adaptation. A tâtons, sans plan systématique ni méthode logique, par l'initiative privée plus que par l'impulsion gouvernementale, sur des plans différents et dans des voies contradictoires, des individus réalisent cette transformation économique, d'instinct, au dernier moment, sous la pression d'impérieuses nécessités - à l'anglaise. Comment n'en pas découyrir les signes dans le glissement vers le sud de la population ouvrière et dans la création partout d'industries nouvelles; dans les essais tenaces de concentration industrielle, comme dans les succès retentissants de certains outillages techniques; dans l'audacieux programme d'électrification nationale et dans l'énergique essai de rénovation houillère; dans le contrôle resserré des colonies d'exploitation et les négociations prochaines avec les colonies de peuplement; dans la prospérité du marché intérieur et dans la résistance des organismes financiers?

Cet effort est difficile. Il l'est rendu davantage par les incertitudes d'un gouvernement sans compétence et sans majorilé, victime de la mystique qu'il a créée et lie par les pro-

Cet effort est douloureux. Comment pareil bouleversement n'entraînerait-il par des heurts. des lésions, des blessures, des amputations

Cet effort est absorbant. Impossible de poursuivre, sous des formes aussi diverses et sur mètres que j'ai découvert des céréales et des des terrains aussi différents, semblable transbeaucoup plus l'aspect d'un lieu de résidence | tourner les yeux et concentrer la pensée. Cet | atouts. Et si on se ligue pour l'avoir, qu'il quitte tranque d'un atelier d'exploitation. Les chiffres des effort est inachevé. L'œuvre commence. Cet quillement la partie.

Tant que l'Angleterre de 1920, urbaine el bourgeoise, plus individualiste et indisciplinée, moins équilibrée et encadrée que l'Angleterre d'autrefois, sans admiration aucune pour ses dirigeants et avec une moindre confiance dans ses institutions, restera prise dans cette tension et coincée dans cet engrenage, - il est, pour l'Europe et plus encore pour la | du Reich? France, vain de compter sur une présence do-

cile et sur une collaboration cordiale. L'Angleterre ne peut être que volontairement distante et froidement insulaire. Elle observe sans bienveillance et participe sans aménité.

JACQUES BARDOUX.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU HAUT-RHIN

grès au nombre de 3,000, les anciens combattants, membres de l'Union nationale du Haut-Rhin, ont. le Temps l'a dit, adressé un message à M. Paul Doumer, et un autre à M. Pierre Laval, messages

(2) Sauf, bien entendu, dans les régions directement atteintes par la crise des « vieilles » industries :

Dans les quartiers riches, d'innombrables | de dévouement, de reconnaissance et de protes-

priétaires sous-louent des pièces, avec ou sans | Parmi les personnalités officielles présentes au service et nourriture. Fini le temps où les fa-milles riches venaient passer la saison de Lonmilles riches venaient passer la saison de Lon-dres dans leur « maison de ville ». Elles vont a secrétaire général de la préfecture; les généraux l'hôtel. Moins de gibus et de jaquettes. Plus de de Widerspach, commandant la place de Colmar, simplicité dans les automobiles et dans le per- et Zeller. Des Alsaciennes en costumes offrirent sonnel. Le couperet du fisc, autant que la crise des fleurs à MM. Valot, Laban, Geits, président du Raphaël, au plus profond d'une baie presque groupe de l'Union nationale des combattants du déserte, le gouvernement fabriquait en paix des Haut-Rhin, et Hubert, directeur du comité natio- torpilles. Sur la concavité méridionale de la nal de l'Union nationale des combattants de Paris. baie, une vieille petite ville pittoresque, sursances et la baisse des prix, le taux des sa- Au banquet prirent la parole : le colonel Martin, laires et les largesses des allocations out relevé président d'honneur de la section régionale de le niveau par en bas. Une moindre différence. l'Union nationale des combattants; M. Joquel, bord nord, un simple village de pêcheurs, maire; M. Walter, au nom des 31,000 membres de Sainte-Maxime. Au-dessus de Sainte-Maxime, la Légion vosgienne qu'il préside. M. Geits célé- les archéologues ont trouvé les traces d'un bra ensuite les habitants de Neuf-Brisach, Fran- oppidum gaulois. Ainsi de tout temps le fond

que Vauban construisit la ville. Enfin, sous les acclamations des convives, M. Valot excusa M. Pierre Laval, président du conseil, retenu par de graves devoirs, L'orateur ayant rappelé avec beaucoup d'à-propos le redressement du franc en 1926, avec la seule collahoration des Français, continua ainsi :

A l'heure où je vous parle, l'Allemagne, victime de la plus folle des politiques, vient, dans sa détresse, implorer notre secours au nom d'une solidarité des peuples dont elle ne nous a pas toujours donné l'exem-

Puis il dit toute la touchante sollicitude du président du conseil pour les départements recouvrés et retraça avec beaucoup de sentiment les heures tragiques de la guerre. M. Valot signala les lois votées en faveur des anciens combattants et notamment de ceux d'Alsace et de Lorraine, et, enfin, dit sa joie de se trouver parmi les memsont le véritable visage de la France loyale. Il insista sur la nécessité de l'union de tous et termina son discours en déclarant qu'il était certain que pas un membre ne ferait mentir la belle

devise : « Unis comme au front. » Il leva son verre à la prospérité de l'Union nationale des combattants en invitant l'assemblée à boire à la gloire et à la grandeur de la France une et indivisible. Pour terminer la cérémonie, le directeur général des services d'Alsace et de Lorraine remit plusieurs décorations et la croix du combattant à plusieurs vétérans de 1870.

REVUE DE LA PRESSE

La plupart des journaux insistent pour que soient maintenues à la conférence de Londres les bases précisées au cours des entretiens de Paris. Le Matin écrit :

Nous ne sommes pas à la conférence de Gênes. Il y a ici un but précis : le relèvement urgent de l'Allemagne par un rétablissement de confiance et au besoin par un port de capital nouveau.

M. Laval a nettement fait connaître sa pensée: la parole est aux autres et la journée de demain enregistrera les projets pratiques ou la carence du gouvernement

Le Petit Parisien:

On peut compter sur le président du conseil français pour ne pas se laisser entraîner en dehors du chemin qu'il s'est tracé, Dans l'exposé que M. Pierre Laval a fait des conversations poursulvies à Paris, il n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner. La France qui, en acceptant la proposition Hoover, a perdu sa part des réparations, la France, qui ne se dissimule pas la situation extrêmement défavorable dans laquelle se trouve l'Allemagne, est prête encore à consentir de nouveaux sacrifices; mais elle ne peut le faire que si elle obtient des' garanties adéquates, des gages et les apaisements politiques que sa situation particulière lui fait un devoir

Et le Journal : Cette conférence n'a pas été inventée quand l'effondrement allemand s'est précipité. Elle a été conque des le lendemain du plan Hoover. Et. tout de suite, les Anglais ont eu l'idée très arrêtée d'élargir le comité des experts qui, d'après les bases d'accord franco-américaines du 6 juillet, devait simplement préciser quelques détails relatifs à l'adaptation du plan Young. Ainsi s'est affirmé le dessein de remettre sur le tapis tout ce qui dans les accords de la Haye, se rattachs au relèvement de l'Allemagne. Cela pourrait nous mener loin si on ne prenait pas immédiatement la précaution de s'atteler à une tâche parfaitement déterminée. Il n'y en a qu'une possible: la discussion des pro-

Voici maintenant sous quelle forme pittoresque, au regard des intérêts français, l'Avenir envisage les négociations de Londres

M. Laval est dans la situation d'un gargon de recelles qu'une bande de joyeux garçons a convié, dans un coin écarté, à une partie de belote. La sacoche entre les jambes pour la mieux surveiller, il joue son jeu avec la certitude qu'on ne lui passera pas une faute, qu'au besoin on trichera. Mais ils sont si gentils, ces partenaires! Certes, ils ne lui voleront pas sa sacoche. Non. Mais ils la videront fort proprement s'il n'y prend tubéreuses. Ces villages peignés et corrects ont formation sans se replier et s'isoler, sans dé- garde. Qu'il surveille les manches, qu'il compte les

La Gauche pose ces points d'interrogation : Sous quelle forme, acceptable par l'Allemagne, sans porter atteinte à sa dignité, pourra-t-on instituer ce conseil technique, qui aura mission de préparer

l'échéance du plan Young pour 1932? Quels gages financiers l'Allemagne propose-t-elle d'affecter à la couverture du futur grand emprunt international, destiné à consolider les urgents crédits à court terme et, pour le surplus, à stabiliser la monnaie

Quelles cautions de sécurité morale seront offertes aux Etats prêteurs, en vue de créer dans le public la confiance nécessaire à une vaste opération de crédit en faveur du peuple allemand?

Enfin, quel régime économique le gouvernement envisage-t-il pour protéger la production européenne contre toute tentative de dumping, pour réaliser l'équi-Le Quotidien prend acte « des conditions de

notre collaboration au relèvement économique et financier du Reich » définies par M. Pierre Laval « devant une assemblée internationale de diplomates ». Celles-ci :

1º Stipulation de gages matériels et garanties du payement des arrérages; 2º Internationalisation du prêt sollicité par le Reich

3º Garanties politiques à déterminer. C'est sur ces bases, conclut le Quotidien, que le avec une attention vigilante

Chronique

AU RIVAGE MAURE

Il y a trente ans, sur cette côte des Maures qui commence à Toulon et qui finit devant Saintmontée d'une forteresse, Saint-Tropez. Sur le çais d'avant-garde, depuis trois siècles, depuis de la baie a été surveillé, soit du nord, soit du sud. C'est qu'en effet il forme une sorte de vestibule. Le Giscle y coule, bordé de roseaux, dans une assez vaste plaine, où de grands arbres et des prairies font, dans la sèche Provence, un coin de Normandie. De cette plaine une route pénètre dans le massif de gneiss des Maures. On est d'abord surpris de la voir escalader un piton isolé. Là se trouve Grimaud, encore couronné des ruines de sa forteresse, qui gardait l'entrée de la montagne. Ayant monté à Grimaud, la route en redes-

cend et pénètre ensin dans les pentes et dans les chênes verts, par de larges courbes qui la conduisent à une petite ville perdue, précédée d'une avenue, et qui porte un nom bien conna des historiens. C'est la Garde-Freynet, le Frasinct des chroniqueurs, où les Sarrasins, venus de la baie de Saint-Tropez, furent définitivement arrêtés. Ainsi tout le paysage a la figure d'une page d'histoire. La mer bleue apporta les nefs sarrasines; le fond de la baie est une base de pirates; les gens du pays sont réfugiés sur les hauteurs, où sont encore les villages : Gassin, aux beaux vignobles, d'où se découvre une étendue immense; Ramatuelle, sur une crête dans la montagne; Cogolin, sur un bloc de basalte. Cette histoire a laissé de vivants souvenirs. Quelquefois une jolie fille, noire comme le péché, fine comme l'aventure, a les yeux noirs, inquiets et brûlants, le nez courbe, les tempes étroites qui tographies de la famille. sont la signature des Maures. Un beau jour, dans une famille bourgeoise, reparaît cette greffe barbaresque. Ce fruit lointain d'une incursion musulmane n'est plus reconnaissable fois étendus sur la plage, sont sans défense qu'aux yeux de l'historien, amusé de retrouver, dans le tranquille aujourd'hui, le sauvage hier. L'enfant des pirates est première au catéchisme, donne l'exemple des vertus domes- chers, où on a coutume de sécher au soleil. tiques et ne se distingue en rien des chiens de Quelquefois, le bon sens lui revenant avec la

C'est il y a quarante ans, ou à peu près, que les peintres ont découvert le pays. Il est de la nature du peintre d'être le premier colon. Rustique et débrouillard, hirsute et vêtu de guenilles, il se plaît dans les lieux sauvages. Quelquefois il amène une compagne dansante et semblable à une chèvre. Il s'en va dès l'aube, portant son chevalet, sa boîte, ses toiles. Il a un pantalon de toile bleue, un mailiot, et un chapeau géant, comme en en voit au roi Balthasar sur les images. Il se mêle volontiers aux travaux de la mer. Il sait filer l'écoute et amener la toile. A terre, il est chasseur. Il va manger du sanglier à Collobrières et du pinpadon à Cogolin. Il boit le petit vin de la Croix et le pastis. Il marche pieds nus dans des san-

De cette race des peintres, les uns, devenu célèbres, ont construit des maisons. Mais gros de la tribu a été balayé par le flot des nouveaux arrivants, comme les gens de la pierre taillée par les gens de la pierre polie. Il n'y a guère qu'un point où ils se sont main- noms fascinateurs. Partout on ouvre des tenus, renforcés, et qu'ils ont fini par changer routes. Tout le monde est riche. en une cité des arts : c'est Saint-Tropez. (Ceux qui parlent d'un ton dégagé disent Saint-Tropp. Les femmes les plus élégantes de Toulon ne s'expriment pas autrement. Pour moi, je ne me crois pas le droit d'user de telles familiarités avec un grand évêque et je lui

laisse son nom tout entier.) Imaginez, sur un port ouvert au nord, mais hien couvert par sa jetée, une file de maisons du dix-septième siècle, d'une couleur admirable. Dans l'une, au dernier étage, sous une forêt de solives en châtaignier, un esthète, élève dissident de Raymond Duncan, avait installé des métiers à tisser. Il fut un temps où les femmes étaient vêtues de ses tuniques de toile écrue, ornées de bandes horizontales et achevées par des franges. Pour les hommes, il faisait des blouses et des pantalons : Paul Géraldy en porte encore et ressemble au Gilles de Watteau. Il faisait aussi des espèces de dalmatiques. J'ai vu un ancien député, sous ce vêtement hiératique, la face rouge et les Tropez, les automobiles roulent sans trêve. Une jambes noires, composer une figure fort

agréable. A Saint-Tropez, quand le soleil calcine et foudroie, observez l'étroite bande d'ombre qui borde les murs. Un peintre est collé dans ce mince refuge et ne se distingue plus de la muraille. Dans la partie ancienne de la ville, il y a partout des chevalets dressés. On me dit et on reconnaît une maîtresse de maison, un qu'on va fonder une académie. C'est le nou- peu collet monté, dont les dîners à Paris sont veau Montparnasse. Au-dessus de la ville, une butte porte la charmante chapelle de Sainte-Anne, gardée par deux cyprès. Les murs du sanctuaire sont zébrés et couverts de raclures de palettes, ex-voto ingénus, qui font une décoration d'un style assez russe. On en fera un mémoire, dans mille ans, sur l'art ornemental

chez les barbares du Midi. Cette colonie tumultueuse a ses modes. Il y quelques années, les hommes portaient des chemises quadrillées à l'échelle du centimètre, les unes orange et vertes, les autres rouges et blanches, ou bleues et noires, que je n'ai vues délégués de la France ont accepté de continuer des que là. Avec un calot américain, et un pantatout cela ne se fait plus. Le calot a été rem-

placé par le béret, le béret par le chapeau mexicain, et le chapeau mexicain par une gris, et le gris par le rouge. Les fantaisies indi- par 13 voix contre 4 et 2 abstentions. viduelles sont permises. Deux charmantes femmes portaient avec grâce ces coiffures qu'on fait pour les chevaux. Par les trous où passe le cornet de l'oreille, elles laissaient flotter des grappillons de cheveux. Il y a deux ans, un homme cérémonieux se promenait en caleçon de bain, coiffé d'un chapeau hant de forme. En général, ces modes ne dépassent pas Saint-Tropez. Déjà à Sainte-Maxime elles paraissent un peu exotiques.

petite. Ils ont été vite éliminés, et nous avons assisté à la conquête bourgeoise, celle qui apporte avec elle la civilisation. Celle-ci prend plusieurs formes. Pendant une première époque, les natifs, sans ouvrir de nouvelles boutiques, multiplient les formes de l'échange; le cordonnier, non content de vendre des espadrilles, fournit aussi des framboises; si l'on veut des pellicules pour le kodak, le marchand de poisson tient cet article. La deuxième période est celle des magasins neufs, les magasins à grandes vitres, derrière lesquelles il y a des mannequins de bois, richement vêtus. Vaine apparence! Ouverts par des étrangers, ces étalages ne contiennent rien de ce qu'il faut dans ce pays. On retourne à la vieille échoppe où tout s'empile. Peu à peu, cette échoppe même s'agrandit et s'ordonne. Le premier magasin d'antiquités se fonde. On y trouve des Cour, M. Albert Lebrun, a fait procéder à l'appel gourdes de verre à ventre plat, des fanaux, des dix-sept témoins cités par le parquet et dont des chapeaux niçois et ces couvertures piquées à petites fleurs, qui sont si parfaitement provençales. Il y aurait une fortune à faire avec les boîtes en coquillages. On en trouve dans toutes les maisons. Mais que parlé-je de boîtes? J'ai habité une chambre où était conservée sous un globe une église du Mont-Saint-Michel toute en bigorneaux, qui était une sorte de reliquaire. Car les fenêtres des tours étaient disposées de façon à servir de cadres aux pho-

Cependant, l'antique désir de fixer son plaisir, qui est l'origine des cités et la raison des arts, se ranime au cœur des hommes, qui, une contre les influences primitives. La tenue de bain donne une âme de fondateur d'empire. On achète le coin de sables, d'arbres et de roculotte, le baigneur désabusé laisse dormir sa la Cour ses justifications au sujet du fait qui lui terre en songeant avec philosophie qu'il l'a payée dix sous, et que ce n'est pas grave. D'autres fois, il fait construire : dur calvaire. Les maçons ne viennent pas, l'électricité se fait attendre, l'eau refuse de monter, les planchers gondolent et la toiture est posée à l'envers. On revient l'année suivante, et l'on voit qu'il pleut dans toutes les chambres.

Voilà le pays couvert de villas. Il y en a de roses, de vertes et de jaunes. L'une a une façade bombée en verre de montre, l'autre a l'air d'un temple grec. Celle-ci est un mas, celle-là un ajoupa. La ville prend conscience de sa prospérité. Elle construit un casino. Elle fait venir des maîtres d'hôtel et des musiciens nègres. C'est la troisième phase, celle des grandes espérances. On lit partout : Deux cent | par l'angoisse. mille mètres de terrain à vendre. On voit dans les bois de petites cases où il est écrit : Bureau des achats. Le terrain vaut maintenant ving!, trente, cent francs le mêtre. C'est du moins ce que demande le vendeur. Les forêts les plus sauvages sont devenues des domaines aux

La contagion gagne le pays voisin. Le terrain se lotit. Des hôtels se construisent. On voit paraître l'écriteau : Plage privée. L'autre jour, dans une région déserte, des misérables ont eu l'audace de dissimuler sur le sable des pièges cachés sous une feuille de papier. Une jeune femme, arrivant en bateau, débarque et se prend le pied. Nul ne sait comment ouvrir le piège. Elle reste un quart d'heure mordue par des dents de fer. Enfin, des pêcheurs la dégagent. Il faut faire en toute hâte une piqure antitétanique. Telles sont les beautés du pro-

On dansait naguère dans ces étonnants cafés où les gens du pays dansent eux-mêmes. Un écriteau annonçait cette règle prudente : « Les ces mœurs patriarcales sont déjà oubliées. Le civilisé apporte avec lui ses habitudes. On lui organise donc des fêtes de nuit, ici le jeudi, là le vendredi. Entre Sainte-Maxime et Saintjeune tête paraît dans le cadre d'une portière. La voiture s'arrête; la jambe d'un pantalon risation. bleu sort par la porte ouverte. Quel est ce joli garçon? Il a le dos nu. Mais un fichu en écharpe se noue à la fois à la taille et au cou. On voit un visage brillant, une bouche fardée, des cheveux bouclés et roulés, des bras minces, le dernier mot du précieux.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Adresse à M. Pierre Laval

Le conseil général de l'Ardèche, réuni en session extraordinaire, a, sur la proposition de M. Largier, député, et de M. Canson, vice-président, adopté l'adresse suivante :

Le conseil général de l'Ardèche, réuni en session extraordinaire, adresse l'expression de sa confiance à M. le président Laval et le félicite de la manière dont | nom jusqu'au jour où l'enquête l'a révélé. négociations dont notre pays suivra le développement lon de terrassier, l'effet était charmant. Rien de il défend les intérêts de la France, au milieu de délicates négociations.

Après lecture de cette motion par le président Chalamet, la fraction socialiste de l'assemblée a coiffe en raphia, qui a la forme d'un chapeau opposé la question préalable, qui a été rejetée mou. Le pantalon bleu a été remplacé par le par 10 voix contre 7. L'ordre du jour a été adopté

Dans les finances

M. Rauzy, inspecteur principal, est nommé directeur des contributions directes à Agen, en remplacement de M. Louis, décédé. M. Serra, directeur des douanes, est nommé ad-

ministrateur à la direction générale des douanes et maintenu en service détaché M. Boulet, chef de bureau à la direction générale des douanes, est nommé administrateur, en Sainte-Maxime n'a été longtemps qu'un vilremplacement de M. Lafargue, appelé à d'autres lage de pêcheurs. Les peintres y venaient, mais c'étaient des peintres d'une espèce plus

LA COUR DE JUSTICE

LA TROISIÈME AUDIENCE

La première partie de l'audience, tenue hier par la Cour de justice, constituée pour juger l'affaire Raoul Péret, René Besnard, Gaston Vidal et Albert Favre, a été consacrée à la lecture du rapport de M. Eugène Penancier, président de la commission d'instruction, et à celle du réquisitoire de M. Scherdlin, procureur général.

Le Temps a publié ces deux documents dans ses Dernières nouvelles

Après avoir donné acte au procureur général du dépôt de ses réquisitions, le président de la le Temps a déjà donné la liste. Trois témoins ont

été en outre cités par la défense. L'interrogatoire des quatre inculpés a eu lieu

ensuite.

Le président rappellera successivement à cha-cun des inculpés les faits qui lui sont reprochés et l'invitera à fournir à la Cour ses explications. Une fois ces explications données, M. Albert Lebrun, prenant un fait saillant dans l'accusation. provoquera quelques précisions. Ni le ministère public, ni la défense, ni les juges ne demanderont à poser de questions. Deux juges, cependant, présenteront une brève observation.

La défense de M. Raoul Péret

Le président. - Monsieur Raoul Péret, levez-

Pâle, se raidissant contre l'émotion qui l'étreint, 'ancien président de la Chambre des députés est debout à la place qu'il occupe dans la première travée de gauche.

M. Albert Lebrun lui demande de présenter à est reproché de s'être prononcé par faveur à deux reprises : d'abord, étant ministre des finances en 1926, d'avoir autorisé l'introduction dans le marché français de 500,000 actions de la Snia Viscosa et ensuite, en 1930, étant ministre de la justice, d'avoir détourné le procureur général près la cour, d'appel de Paris et le procureur de la République près le tribunal de la Seine de donner suite à certains inculpations dans l'affaire Maixandeau. L'ancien ministre répond au président, mais

la voix faiblit peu à peu et bientôt on ne l'entend plus. A la demande des membres de la Cour et du président, il quitta sa place et va s'accouder à la barre installée au milieu de l'hémicycle. Mais pendant qu'il présentera sa défense devant ses collègues de la haute Assemblée, qui sont aujourd'hui ses juges, le sénateur de la Vienne sera obligé à plusieurs reprises de s'interrompre, vaincu

Il rappelle qu'à l'audience du 19 mai, il a déjà protesté avec indignation contre l'accusation dont il est l'objet. Cette protestation, il la renouvelle aujourd'hui avec d'autant plus de force que le supplément d'information auquel il a été procédé depuis lors a confirmé ses affirmations. Cette affaire, d'origine politique, est due, dit-il,

aux passions de partis. Aujourd'hui qu'elle est enfin sur le terrain judiciaire, l'ancien président de la Chambre déclare attendre avec sérénité la décision de la Cour. Laissant de côté l'article 175 que le procureur

général lui-même paraît abandonner, M. Péret demande quels sont les faits tombant sous le coup de l'article 183 qui est retenu. Exposant les raisons qui l'ont déterminé à signer l'autorisation d'introduction des titres de la

Snia Viscosa, M. Péret rappelle qu'en 1926 cette société était une des plus puissantes et des plus prospères d'Italie. C'est ce qu'affirmait le président du conseil, ministre des affaires étrangères de cette époque, M. Briand, dans une lettre dont M. Pérel donne lecture à la Cour. La Snia avait réalisé des bénéfices de 148 mil-

ions 482,000 lire. Ses actions étaient cotées aux Bourses de Londres et de New-York et allaient être introduites à Amsterdam. En échange de l'introdisputes doivent se régler à l'extérieur. » Mais duction en France, la Société réserverait un ou deux postes d'administrateurs à des Français. Le ministre des affaires étrangères concluait en conséquence à l'autorisation, sous réserve de l'avis de son collègue du commerce.

M. Raoul Péret dit les raisons politiques, sinon « diplomatiques », invoquées auprès de lui par notre ambassadeur à Rome en faveur de l'auto-On lui reproche d'avoir agi par faveur, malgré

l'avis de M. Moret. M. Péret indique que le directeur du mouvement général des fonds envisageait l'affaire au point de vue monétaire, comme c'était son droit et même son devoir; mais le ministre devait l'examiner sous un point de vue général. D'ailleurs, fait-il remarquer, l'affaire n'était pas mauvaise même au point de vue monétaire, grâce à la clause par laquelle la société s'engageait à employer à des achats en France les fonds recueillis sur notre marché.

M. Péret rappelle que, le 15 juin 1926, il avait volontairement donné sa démission de ministre des finances. S'il avait tenu essentiellement à signer l'autorisation d'introduction, il n'avait qu'à attendre quelques jours pour donner sa démission. D'ailleurs, n'a-t-il pas demandé à nouveau l'avis des affaires étrangères? « Si cet avis avait été défavorable, dit-il, je n'aurais pas signé. »

Quant au coup de téléphone donné à M. Delenda, fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, M. Péret assure qu'il n'a jamais eu aucun rapport avec ce fonctionnaire, qu'il ignorait même son

Quant au rapport Bonnefon-Craponne, ni M. Pé-

ret ni M. Moret ne l'ont connu.

FRUILLETON DU Temps DU 22 JUILLET 1931

CHRONIQUE MUSICALE

AU CONSERVATOIRE : concours de fin d'année; con cours de composition musicale, de fugue, d'harmonie et d'accompagnement.

M. Jean Hubeau.

Les concours du Conservatoire viennent de se dérouler avec le même cérémonial vieillot qu'autrefois. Aux séances de chant, d'opéracomique et d'opéra se pressait un public nombreux dont la composition semble plus imprévue avec les années. Les critiques eux-mêmes y trouvent maintenant place avec difficulté. Des auditeurs vulgaires et malveillants sont conviés sans raison à ces exercices scolaires. A les entendre, on est vite édifié sur leur degré de culture, sur la portée vraie de leurs manifestations. Qui donc autorise ces importuns à se montrer là? Qui leur permet de se prononcer si hardiment sur le sort des étudiants qui se présentent? En vérité, la première réforme à

des invités qu'on appelle à ces réunions. Avouons-le, d'un certain côté la responsabilité dans cette affaire doit aller à la presse. On consacre articles sur articles aux chanteurs et aux comédiens en herbe. Les critiques euxmêmes se passionnent pour des talents qui ont encore à naître. La réclame qui s'est élendue cette année, avec un peu plus d'équité, aux instrumentistes, crée dans le public un mouvement de euriosité presque maladif. C'est ainsi qu'on voit une foule d'amateurs novices accourir aux séances conservatoriales de fin d'année et user de tous les stratagemes pour forcer les M. Henri Rabaud sa part d'influence et d'initia- ges Caussade; 1° accessit, M. Jean Hubeau, portes de la petite salle pompéienne du fau- tive. Fort ingénieusement il a institué, en arri- élève de M. Noël Gallon: 2 accessit. M. Rémy, chant ou des chœurs singulièrement éprouvé. émancipé, le voici qui sort de nos horizons.

aux connaisseurs. Par suite de cet usage exorbitant les artistes sont exposés à une sorte de persécution. Quand nous délivrera-t-on des intrus aux séances du Conservatoire?

On fait la part trop belle à des concurrents vains du bruit et, somme toute, de médiocre importance. Les branches maîtresses de l'enseignement conservatorial ne se trouvent pas dans les classes d'interprétation, mais dans les classes d'écriture musicale qu'on se refuse encore à nommer en public. On est aisément ingrat envers les maîtres et les étudiants de cette catégorie. Ceux qui marquent dans cette voie sont obligés à tracer leur glorieux sillon dans l'ombre. La foule prompte à l'engouement ne prête attention qu'aux déhors de la musique et néglige ceux qui se contiennent au dedans.

Ici, nous sommes tenu à plus de sagacité. Nous nous devons de prendre la défense de cette cause apparemment restreinte et qui compte entre toutes. De là part l'impulsion profonde de nos compositeurs. Dans les vocations qui se dessinent en ce cadre ignoré notre école lyrique se renouvelle et reprend vigueur. Des carrières se rouvrent dans un sens sérieux, sûr, fécond. Les purs thèmes de la musique y sont traités. Les phares uniques de notre éducation

artistique y brillent, Osons donc déplacer cette fois l'intérêt qu'on attache généralement aux concours du Conservatoire. Au lieu de chercher avec vivacité la mérite parmi ceux qui ne sont, dans leur domaine étroit, que des traducteurs, mettons à l'honneur les étudiants savants qui seront demain des créateurs. Appuyons-nous d'abord à leurs travaux d'un ordre élevé. Car jusqu'à préaccomplir au Conservatoire est dans le choix sent on dérobe au public les noms de ceux dont on doit justement faire le plus de cas. Il y a maintenant une manière d'originalité dans le simple fait de citer avec estime les lauréats des

> Comme il n'y a rien à corriger dans les jugements qui sont prononcés au cours de délibérations exactes et secrètes, nous nous contenterons de rapporter sans vives remarques les résultais de ces concours. Il serait d'ailleurs trop long de les observer dans leur détail, car il y a beaucoup à dire en leur faveur.

classes d'écriture musicale.

nent sans se gêner les fauteuils qui devraient | tion musicale, préface et complément du con- de fugue qui était imposé était dû, comme être réservés aux juges, aux gens de métier et | cours de Rome. A l'inverse de ce dernier, le programme n'en comporte que des ouvrages de musique pure. Les candidats peuvent y parti- du Conservatoire prête à cette épreuve de musiciper soit avec des symphonies, soit avec des lieder orchestrés ou non, soit avec de la musique de chambre. Usant de cette liberté, - qui donne, à nos yeux, plus de crédit et d'étendue au concours de composition musicale qu'au concours de Rome, - Mlle Yvonne Desportes a | mier accessit n'est accordé; 2mes accessits, MM. présenté un poème pour chant et orchestre et Stern, élève de M. André-Bloch, Friboulet, élève une pièce d'orgue, M. Jacques Dupont un poème symphonique pour grand orchestre et | de M. Jacques de la Presle. des mélodies, M. Mirouze un septuor pour ins-

portée d'une pareille épreuve ? Elle supprime M. Raymond Pech; 2mes prix, Mlles Merciertoute contrainte fâcheuse pour les jeunes ta- Pautot et Maurice, élèves de M. Jean Gallon, lents. Grâce à elle, les moyens de la musique | Mile Sohet, élève de M. André-Bloch; 1ers acsont élargis et variés et l'art lyrique se développe hors des limites vulgaires, selon le régime où il reprend espace et noblesse. Autre- Mlle Salvert, élève de M. Marcel Samuelfois, les élèves des classes de composition Rousseau; 2mes accessits, Mlles Bluhm et Pelétaient uniquement occupés à fabriquer des liot, élèves de M. André-Bloch. Les textes étaient cantates dramatiques sur le modèle de celles dus à M. Georges Becker. qu'on propose au concours de Rome. C'était s'astreindre au travail musical le moins digne. Rendons pleinement hommage à M. Henri Rabaud qui a engagé ses étudiants dans des Lefèvre; 2 accessit, Mile Mercier-Pautot, tous voies différentes et a rallié les éléments de la doctrine lyrique dans ce qu'elle a de sain, de pur, de haut.

Pour soutenir cet effort qui encourage utilement nos jeunes artistes dans le sens où la musique trouve ses plus belles applications, divulguons du moins les noms des lauréats de ces concours d'écriture musicale, que nos lecteurs, jaloux d'être bien informés, n'ont pu encore découvrir nulle part :

Concours de composition : 1er prix, Mile

Desportes, élève de M. Paul Dukas; 2mes prix, Jacques Dupont et Mirouze, élèves de M. Paul Dukas, M. Vuillermoz et Mlle Rogei, élèves de Paul Vidal et de M. Henri Büsser; 2 accessits, Mile Staelenberg et M. Planel, élèves de Paul Vidal et de M. Henri Büsser. Concours de fugue : 1 ers prix, MM. Dautremer et Berthomieu, élèves de M. Noël Gallon; 2mes prix, M. Henri Challan, élève de M. Noël Dans cet ordre, il n'est que juste de faire à Gallon, et Mlle André-Bloch, élève de M. Geor-

bourg Poissonnière. Profanes et fâcheux pren- , vant rue de Madrid, un concours de composi- ; élève de M. Noël Gallon. Notons que le sujet ; les années précédentes, à M. Henri Rabaud. que pure.

Concours d'harmonie (élèves hommes) aucun premier prix n'est décerné; 2mes prix, MM. Berthomieu, élève de M. Charles Silver, et Abed, élève de M. Jean Gallon; aucun prede Raymond Pech. Les textes proposés étaient

Concours d'harmonie (élèves femmes) lers prix, Mlles Pauly et Nitzberg, élèves de Comment ne pas considérer l'efficacité, la M. Jean Gallon, Mile Ellegaard, élève de cessits, Mlle Aïtoff, élève de M. Jean Gallon, Mme Mouillot, élève de M. Paul Fauchet,

Concours d'accompagnement : 1ers prix, M. Jean Hubeau et Mlle Staclenberg; 2mr prix, M. Boulnois; 1ers accessits, M. Rémy et Mile

élèves de M. C.-A. Estyle. Il est nécessaire de remarquer que ce concours d'accompagnement ne consiste pas, comme on serait tenté de le croire, dans le fait d'accompagner un chanteur ou un instrumentiste, ou bien de participer à une exécution de musique de chambre. Cette épreuve, redoutée et vraiment difficile, exige des connaissances harmoniques approfondies. Les candidats sont, en effet, tenus à satisfaire à un programme des plus ardus. Il leur faut : 1º « réaliser » au piano, à première vue, une basse chissrée; 2º « réaliser », dans les mêmes conditions, un Paul Vidal et de M. Henri Büsser; 1 *** acces- | chant donné; 3 lire, à première vue, une page sits, M. Chailleux et Mlle Arrieu, élèves de de musique d'une complexité extrême ; 4° transposer, à vue, dans un ton donné, un fragment de partition; 5° réduire à vue pour piano un fragment de partition d'orchestre. Un concurrent ayant répondu avec exactitude à tous ces problèmes (qui exigent non seulement des études d'harmonie très poussées, mais aussi une forte pratique du clavier et un entraînement intensif à la lecture à vue) est capable, du jour au lendemain, de devenir un chef de chance de gagner sa partie. Encore à demi

Il est déconcertant de songer que le triomphateur de cette épreuve alarmante est un en- l'initient qu'au large de la tradition et le pousfant âgé de quatorze ans, M. Jean Hubeau. L'an C'est assez dire l'importance que le directeur | dernier nous avons déjà noté avec soin les premièrs succès de ce petit garçon qu'un don mystérieux et souverain pour la musique anime. On se rappelle qu'il avait alors remporté les premiers prix d'harmonie et de piano. Cette année, il s'octroie et le premier prix d'accompagnement et le premier accessit de fugue. Il vues d'intérêt, qu'ils ne recherchent pas des n'y a aucun ralentissement dans son application, ni dans ses fulgurantes prédispositions.

Je vous assure que je ne m'en fais pas une idée complaisante ni exagérée. Cet enfant, vaillant à la peine, se comporte déjà en musicien aguerri. Il marche avec sécurité, sans fléchir d'aucun côté, dans les voies les plus abruptes, comme conduit par la lueur des astres. Devant lui, les barrières élevées tombent une à une. Son génie - comment l'appeler autrement? perce et pointe sourdement à travers les exer-

cices d'école et les recherches studieuses. J'éprouve un émerveillement naïf, je ne sais quel respect superstitieux devant ce petit dauphin du royaume de la musique. Marcel Schwob en eût fait le héros d'un de ses contes féeriques de la fraîcheur la plus pénétrante. M. Jean Hubeau s'est déjà mis hors de pair.

Il peut se donner toute carrière. Sous sa frêle enveloppe, il a la griffe virile. C'est merveille de voir avec quel instinct magique il traverse il s'achemine vers son destin. Il tient entre ses mains délicates et énergiques la clef d'or des rêves ambitieux, des réussites totales.

Félicitons les maîtres qui, dans leur tâche de dévouement, ont aidé ce musicien précoce a aiguisé son premier talent par voie d'érudition et selon les vraies lois de la musique. Puissentils, dans son entrain d'émulation, l'amener jusqu'à l'essor entier de ses facultés!

universitaires dont il est dès maintenant char- classes d'écriture lyrique. gé? Nous nous rendons bien compte qu'il a

Souhaitons que ses professeurs vigilants ne sent avant tout à développer son originalité. Par bonheur, ses parents qui possèdent à un

degré supérieur l'amour de leur fils sont positifs et généreusement ordonnés. Ils n'engagent pas l'enfant prodige, malgré sa réputation faite, aux exhibitions imprudentes. Il est réconfortant de voir qu'ils ne sont pas guidés par des fortunes dès aujourd'hui faciles à atteindre pour leur fils. Peut-être comprennent-ils avec fierté que les espérances d'un grand nombre de fervents de notre école musicale reposent sur cette tête innocente, d'une intuifion fantastique.

Les concurrents qui se destinent à la scène lyrique ou à l'orchestre sont ardents à profiter de tous les bruits. Ils ont déjà conquis la faveur populaire, grâce aux chroniques qui célèbrent partout leurs prouesses dans les épreuves conservatoriales de fin d'année. Par contre, les étudiants des classes d'écriture musicale, où l'on respire la fleur de l'enseignement de la ruc de Madrid, éprouvent d'injustes disgrâces.

Que de méprises et de restrictions dans ces habitudes! Pour n'être pas voyantes, les qualités des élèves des classes de composition, de fugue, d'harmonie, d'accompagnement importent tout autrement à de bons esprits. Là et rien que là commence l'intérêt de l'art musical. J'ail eu à cœur de signaler comme il convient tous tous les écueils. Sans hasard, sans bizarrerie, ces efforts qui se tiennent près de la pensée et sont susceptibles d'influer sur les formes de l'expression lyrique. Il est possible mais peu probable qu'ils provoquent un jour la curiosité générale. Pour Dieu, qu'on réserve alors à ces élèves de premier mérite des auditoires d'iniobtenir tout ce qu'il mérite et lui ont donné la | tiés; qu'on écarte les spectateurs hargneux, fritrempe. Ils l'ont rendu apte et alerte à prendre voles ou grossiers qu'on rencontre à présent partout le plus haut rang. Ils ont perfectionné, aux séances du Conservatoire. Après tout, les difficiles épreuves d'écriture musicale, si elles sont rendues publiques, pourraient bien nous changer la physionomie de cette assistance indésirable. Les concours eux-mêmes y gagne-On craint encore de l'apprécier à son prix. raient en intérêt, sinon en nouveauté. Pour peu Osera-t-il et s'aventurera-t-il plus lard ? qu'on soit logique, on se prononcera en faveur Pourra-t-il mettre en libre jeu ses moyens et ses | de cette réforme capable d'élever la moyenne de ressorts, malgré les pressions et les contraintes? l'opinion musicale. D'une manière on d'une Se laissera-t-il aller simplement à sa nature ou | autre, il est indispensable de mettre en lumière s'empêtrera-t-il dans les lourdes couronnes et en honneur les professeurs et les élèves des

HENRY MALHERBE.